

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[123_Lettres de membres de l'Académie des sciences morales et politiques : 1839-1859](#)[Item](#)[Paris, le 6 août 1853, Barthélémy Saint-Hilaire à François Guizot](#)

Paris, le 6 août 1853, Barthélémy Saint-Hilaire à François Guizot

Auteurs : Barthélemy-Saint-Hilaire, Jules (1805-1895)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie des sciences morales et politiques](#), [Amis et relations](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Publication](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1853-08-06

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote4, AN : 163 MI 42 AP 123 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Barthélemy-Saint-Hilaire, Jules (1805-1895), Paris, le 6 août 1853, Barthélémy Saint-Hilaire à François Guizot, 1853-08-06

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 18/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5501>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 05/05/2024

4

Institut

de France

Académie des sciences

Morales et Politiques.



Paris le 6 Août 1853.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Monsieur et honore' confrere,

Dans l'absence de M. Mignet qui a pris
un congé, et trouvant votre lettre du 22 juillet sans
réponse, j'ai cru devoir vous faire part de l'avis
qui nous est venu de M. Domergue et à moi. La
proposition de M. Hegewisch ne peut être adoptée par
l'Académie, qui a le droit de choisir les questions, sans
doute, mais qui ne peut être de prime et disposer
hypothétiquement de la question qu'elle ne possède pas.
La générosité de M. Hegewisch m'est connue, mais
bien que l'Académie ne puisse l'accepter tout en le
remerciant. Mais au lieu d'un concours qui ne peut
être ouvert, l'Académie serait heureuse de recevoir
de M. Hegewisch lui-même un mémoire sur la
question qu'il indique et qui est en effet très intéressante.
Le minimum serait le deux nos séances ordinaires, et fournir

au jugement de la Section d'Economie politique, il
pourrait être inséré dans votre recueil.

Je crois, Monsieur ~~en~~ honore' confier, qu'il
serait possible de faire sur ces bords, une réponse
poëte, et bienveillante même, à M. Hegewisch, et tout
dit, prière, de vouloir bien voir la charge, puisque
c'est à moi, personnellement qu'il a écrit.

Je suis très-vraiment confier,

B^e J. Hilair

pour M. Le Sec. perp. affect.

P. S. L'épreuve a été renvoyée à M. Vierge.

M. Louisy, et moi nous avons fait à
madame Austy une visite d'adieu, comme
venant mardi dernier. Madame Austy était
fort bien ainsi que M. Bastie.